



## Compte-rendu du bureau national du lundi 26 février 2018.

Présent.e.s :

Corinne Charamond (au téléphone), Nelly le Meur, Frédéric Maguet, François Vohl, Marina Zveguinzoff

Excusé.e.s :

André Sacristin, Benoît Ode, Bailla Aïssou, Maryannick Chalabi, Philippe Brunet, Jean-Pierre Jollivet, Laetitia Godfrin, Sylvie Serre, Michel Taphanel

Invitée :

Marif Gleizes (pour le secteur fédéral « droits et libertés »)

Bureau restreint en nombre (vacances, santé, famille, négo de préavis de grève), et pour l'essentiel consacré à une préparation du conseil syndical de printemps.

Après quelques hésitations et malentendus sur les dates, le conseil est fixé aux **jeudi 15 et vendredi 16 mars** et non aux 14 et 15 comme cela avait été préalablement annoncé.

On attend pas mal de monde (en formulant le vœu que les trains roulent...) et, comme il s'agit surtout d'un conseil des sections orienté « élections pro », les disponibilités des un.e.s et des autres vont jouer de manière importante sur l'ordre des discussions.

Pour le moment, on s'oriente vers une formule où l'on parlera surtout des DRAC le jeudi et surtout des EP et de la centrale (SCN compris) le vendredi. Mais ça peut bouger.

Dans la perspective des élections, on fera une large place aux sections qui vont devoir présenter des listes. **Elles sont d'ailleurs invitées à venir avec des ébauches de textes** pour qu'on puisse discuter tous ensemble de leur positionnement en termes de thématiques. Cela n'empêchera évidemment pas les sections qui ne sont pas concernées par cet aimable exercice de s'exprimer et de débattre de leur actualité mais, à la lumière de l'expérience de 2014, il apparaît nécessaire de ne pas trop prendre de retard sur le calendrier électoral.

Concernant les thèmes, et les textes qui vont les porter, on distingue trois niveaux :

- - national
- - de réseau
- - local

Pour les thèmes nationaux, nous allons bien sûr relayer les thèmes fédéraux (dans un premier temps, ils se calent sur « emploi et rémunérations », mais d'autres thèmes seront abordés dans le courant de l'année) et nous allons aussi développer nos propres thèmes.

Le BN propose (mais ça reste à discuter) de se concentrer sur deux grands axes :

- les conditions de travail et, notamment, les « risques psycho-sociaux »
- ce que Macron fait à la culture (pas seulement Bern : AP 2022, la fin de l'avis conforme des ABF, etc.)

Les thèmes de réseaux peuvent « s'emboîter » et se coordonner avec les thèmes locaux. Expl : « Les DRAC », « les DRAC fusionnées », « telle DRAC fusionnée ».

Quant aux thèmes locaux, c'est bien sûr à chaque section de les préciser, sachant qu'on est toujours dans le triangle : « salaires, emplois » - « conditions de travail » - « métiers et missions ».

Il est remarqué que la question des salaires est souvent celle qui focalise tous les mécontentements et que la moindre baisse – ou le refus de toute augmentation, du point d'indice notamment – traduit parfaitement le mépris dans lequel sont tenus les agents et les métiers.

Du côté des conditions de travail, on remarque que ce qui caractérise de plus en plus le ministère (et ses EP) c'est la mesquinerie généralisée et le double discours entre d'une part l'appel à la « confiance » (quand le secrétariat général dit qu'il faut faire confiance aux EP pour gérer leurs personnels, ça fait rêver) et d'autre part un flicage généralisé qui s'intensifie.

On ne voudrait pas dire, mais, ces derniers temps, au hit parade de la mesquinerie, l'INRAP se détache loin devant : flicage des déplacements de syndicalistes (qui paye ?), tentative de mise en place d'une prime de performance collective (à chaque équipe de saquer ses maillons faibles), sous-déclaration des accidents de travail et, c'est une nouveauté, les agents peuvent venir consulter leur fiche de poste dans le bureau du DRH mais ils n'ont pas le droit de l'emporter (stade suivant : on les fouille à l'entrée pour leur prendre leur smartfon).

Mais, comme d'habitude, le CNC fait de louables efforts pour se distinguer dans le registre tortionnaire : le CHSCT a démissionné en bloc avec le sentiment qu'exposer la souffrance d'un agent en instance revient à offrir une victime à l'administration.

En dehors des questions liées aux élections, le conseil aura à débattre de questions nationales.

La question des retraites fera l'objet d'une information de la part de Maryannick (jeudi 15). On sait que le gouvernement ne fera rien avant les élections pro de la fin 2018 pour ne pas mettre en difficulté ses amis de la CFDT, mais on sait aussi que, dès les élections passées, il va taper très fort.

La question globale des liens entre le syndicalisme et les problèmes de société (extrême droite, migrants, etc.) fera l'objet d'un débat initié par Marif (vendredi), le problème posé étant celui de l'éventuel investissement syndical dans des luttes *a priori* extra syndicales. Même si notre priorité ira toujours aux luttes purement syndicales, on ne peut pas ignorer que la Fonction publique, la culture et nos fondamentaux syndicaux nous font penser que l'on veut vivre dans un certain type de société et pas dans un autre. Comme nombre d'entre nous militent ou travaillent dans un cadre non syndical (associatif, politique, etc.) il serait peut-être intéressant de considérer que, au-delà des investissements individuels « privés », cela aussi fait la richesse de notre organisation.

Dernière chose : il serait utile que nos adhérents « UDAP » (et aussi nos adhérents MH), nous donnent leur sentiment sur les attaques de Macron contre leur domaine (suppression de l'avis conforme des ABF, caractère exceptionnel de tout ce qui est lié aux JO, etc.).